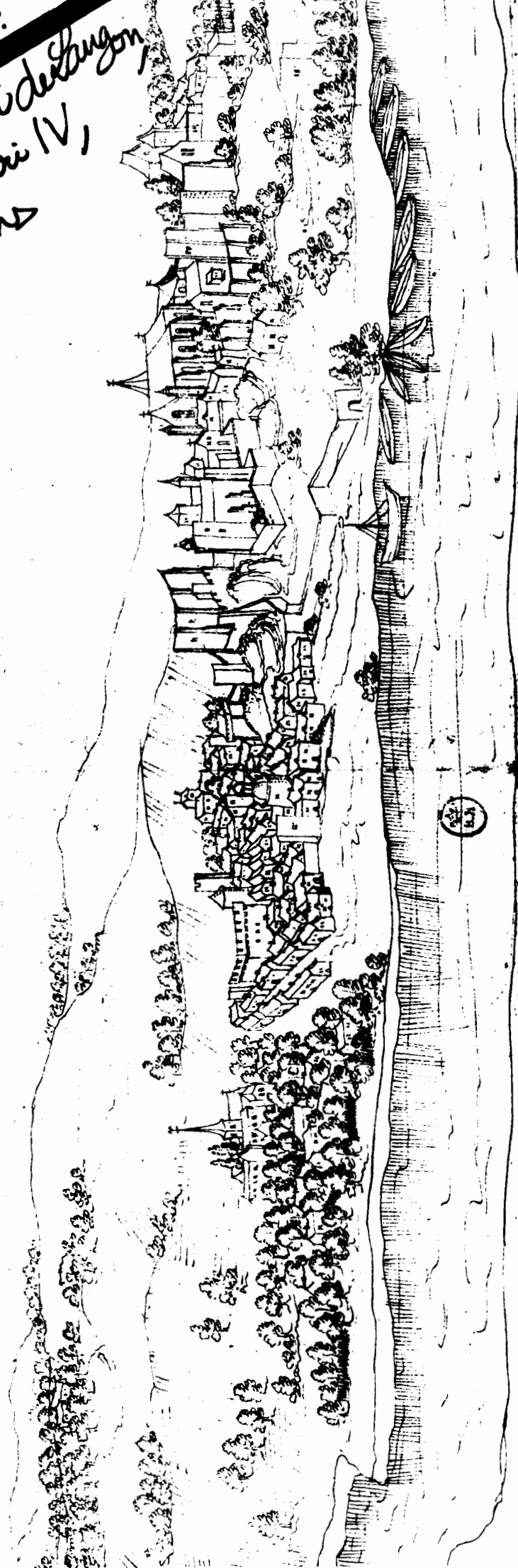


dans ce numéro :
l'affaire du pont de Bugon,
le relais de postes Henri IV,
le résultat des élections

notes et
informations
sur la
vie locale

SAINCT-PIERRE



S E M M A C H A R I

n° 5

Gravure

CHRONIQUE : "L'affaire du pont de Langon."

Résumons la polémique qui s'est instaurée autour de l'avenir réservé au "vieux" pont de Langon. Dans un premier temps, il semble utile de situer exactement le problème .

L'origine du débat:

Depuis 1953 environ, l'administration concernée n'entretient plus sérieusement le pont métallique construit en 1905, puisqu'un nouveau pont est promis à exécution. Il faudra attendre 1971 pour voir ce dernier projet mis à exécution, après la limitation de l'utilisation du vieux pont aux véhicules de moins de cinq tonnes, et surtout la détérioration continue de l'ouvrage.

En d'autres termes, l'Etat avait depuis longtemps manifesté son désintérêt pour le vieux pont de Langon et ce n'est que maintenant, après la mise en service définitive du nouveau pont, qu'il dégage complètement sa responsabilité. L'affolement s'installe alors dans les mairies concernées, le Conseil Général et aussi chez les citoyens intéressés.

"Gardons notre vieux pont":

C'est ainsi que le premier, Mr René Lagahuzère s'écrie dans "Sud-Ouest" le onze mars 74 : *"Gardons notre vieux pont !"*

En tant que simple usager, il se demande comment les ménagères et les écoliers pourraient se rendre en toute sécurité à Langon par le nouveau pont, dépourvu de tout aménagement pour cycles et piétons .

En tant que Président du Comité des Amis du Bas-Pian et Vice-Président de la Société "Histoire et Tourisme à St Macaire", il soulève le problème de la future marginalisation du bourg de St Macaire par la déviation de la R.N. 113. Le maintien du vieux pont permettrait de limiter le ralentissement de l'activité commerciale due au passage, que ne manquera pas d'occasionner le détournement du trafic au Nord de Saint Macaire.

En fait, aux yeux de Mr René Lagahuzère, plus personne ne veut assumer la responsabilité de l'entretien et des réparations du vieux pont. L'Administration accumule pour justifier la démolition des arguments techniques : *"Qui veut tuer son chien l'accuse de la rage."*

Seuls les usagers peuvent se faire entendre pour obtenir que, comme à Castillon la Bataille ou Villeneuve/Lot, subsistent parallèlement les deux ponts .

la position de St Macaire et St Maixant:

Le lendemain, douze mars 1974, Mr Poutays, Maire de St Macaire et Conseiller Général du canton, publie la réponse qu'il a adressée au Directeur Départemental de l'Equipement:

Au cours de la séance du Conseil Général du 19 janvier 1973, l'Administration a projeté des diapositives mettant en évidence l'état de vétusté du vieux pont, ce qui aux yeux de Mr Poutays, ne peut démontrer que la négligence de cette même administration dans l'entretien d'un ouvrage d'Etat.

"Cette verrue, ce monstre branlant, cette masse de ferraille aux 3/4 rouillée"

est tout de même empruntée par 4500 véhicules chaque jour. Le Conseil Municipal consulté a donc demandé le maintien du pont à la charge du département. Deux solutions ont été envisagées : le maintien du passage des véhicules de moins de cinq tonnes qui exigerait 90 millions d'A.F. de réparations et 10 d'entretien annuel, ou la limitation de passage aux piétons et aux deux roues qui ne demanderait que 15 millions d'AF de réparations, mais toujours dix millions d'entretien annuel.

La démolition ne pouvant en aucun cas se justifier même financièrement puisque elle coûterait 80 millions d'AF, Mr Poutays invite ses administrés à signer au secrétariat une pétition destinée à sauver le vieux pont. Peu après cette intervention Mr Maxime HART, Maire de St Maixant, reprend les mêmes arguments pour inviter ses propres administrés à signer une pétition identique.

Unanimité donc des vues sur la rive droite. Autour de la rive gauche de s'exprimer.

La voix des Langonnais :

C'est Mr Lagorce, député-maire de Langon, qui ouvre le feu au nom des Langonnais. Comme les Macariens et les Maixantais, il fustige la négligence de l'Administration qui n'a pas entretenu le pont pendant vingt années de suite. Là s'arrête la convergence de vues car peu à peu, au fil des mots, s'esquisse une position très différente et beaucoup plus nuancée.

Mr Lagorce commence par signaler qu'en 1905, fâcheux précédent, l'Administration n'avait pas épargné le vieux pont suspendu lorsqu'elle avait mis en service le nouveau pont métallique.

Puis, pierre de touche de son argumentation, le Maire de Langon laisse entendre que l'entretien du vieux pont (10 millions d'AF par an) incomberait aux seuls langonnais et susciterait une augmentation de 6% des impôts locaux. Ensuite, Monsieur Lagorce explique le refus du Conseil Général, sollicité d'innombrables demandes de subvention et effrayé par les diapositives que lui a présentées l'Administration. (Le Conseil Général avait en effet refusé d'endosser la charge des réparations).

Enfin, la construction prochaine de l'autoroute réduira définitivement l'intérêt du vieux pont. Seuls des arguments d'ordre sentimental ont en fait engendré la grogne des Langonnais. Pour conclure, Monsieur Lagorce cite le Directeur Départemental de l'Équipement : *"Je ne comprends pas les Langonnais. Pendant des années, ils ont pleuré, prié, crié pour avoir un nouveau pont. On le leur a construit... et ils continuent de passer sur l'ancien."*

Donc, pour Mr Lagorce, député-maire de Langon, le vieux pont ?... Boôf... Où est donc passé le "Plaidoyer pour un pont" annoncé dans le titre ?

Le "bombardement" du d^r Langlois

Après Mr Lagorce, vient à écrire Mr Langlois, conseiller général du canton de Langon, toujours dans les colonnes de "Sud-Ouest", avec un pamphlet retentissant intitulé : "La perception saute, le pont s'écroule".

— *"Oui, la bombe de la perception a été fabriquée avec de la poudre noire et les derniers boulons du pont."* Là, on s'en doute, la polémique prend un tour nettement ironique : *"(L'Etat et le Département) nous donnent gratuitement le pont. Admirons ce cadeau... Ce pont est une maîtresse qui ne vous coûtera pas cher, nous a-t-on dit en nous le refilant... Mais si Mr le Conseiller Général de St Macaire voit dans cette vieille maîtresse des seins encore provoquants, certains élus langonnais ne sont pas émoustillés et, tels les seins, le pont s'affaisse."* Nous en sommes à la limite du bon goût.

Mr Langlois se décide ensuite à passer aux propositions concrètes. Après avoir souligné que les Macariens cherchaient à confier la charge des réparations à l'Etat et celle de l'entretien aux seuls Langonnais, Mr Langlois pose ses conditions : oui à la démolition si le système des feux rouges à l'entrée du nouveau pont est valablement aménagé et si un deuxième pont est construit face aux allées Marines. En attendant ces opérations, 20 à 30 millions d'AF pourraient être consacrés à la remise en état du vieux pont, jusqu'à ce que soit mis en service le nouveau pont en aval.

"Haro" sur les Macariens:

Cependant, Mr Langlois ne peut s'empêcher de lancer une diatribe à l'encontre des Macariens : *"Mais songez un peu comme nous passons, à Langon, comme des petits garçons nous mettant à genoux devant l'Administration, à côté de la bravoure splendide des Macariens qui, eux au moins, défendent leur ferraille comme Bonaparte le Pont d'Arcole. On a l'impression que, depuis la rive droite, ils nous crachent notre honte à la figure et que les postillons de mille bouches nous retombent dessus. (Erreur : nous sommes 1800) C'est une déclaration de guerre. Bref, ce sont eux qui ont commencé la guerre et qui ont tous les torts et c'est nous qui forçons l'acier victorieux. Nous vaincrons parce que nous sommes les plus forts."* Ouf, là vraiment, on se demande où va s'arrêter le pamphlétaire. Le Docteur Langlois, véritable Gargantua du Verbe, ne s'arrête pas là :

"Mesurez cependant, Langonnais, l'imposture des Macariens : ils narguent les ingénieurs de Bordeaux qui ont, outre leur certificat, leur brevet, leur bachot, des diplômes nombreux et de très grand format et qui ont clairement affirmé que le pont était de la dentelle de ferraille."

Eh bien, les Macariens ne sont pas encore convaincus. Sont-ils vraiment des gens à donner nos filles à marier? Et moi je vous dis qu'il faut réduire St Macaire en esclavage!" Sans commentaires.

Le sursis:

Parallèlement à cette explosion pseudo-littéraire, la "résistance" s'organise à St Macaire avec le développement de la signature de la pétition (par une campagne d'affiches rédigées par le Syndicat d'Initiative et la Société Histoire et Tourisme à St Macaire). Un millier de protestataires ont signé.

Puis étrangement, tout se calme. Le pont est interdit aux automobiles et demeure inentretenu, dans un sursis qui ne peut le mener qu'à la démolition.

Pourquoi cette polémique ?

Alors, comment expliquer tous ces articles dans "Sud-Ouest"? Disons au préalable qu'il semble bien que le sort du vieux pont de Langon soit depuis longtemps fixé : laissé sans entretien depuis 1953, maintenant réduit au seul intérêt local, ni l'Etat, ni le Conseil Général, ni les communes ne pouvaient prendre à leur charge une aussi lourde dépense. Seuls les usagers, par leur grogne vindicative, auraient pu détourner le cours des événements car les élus sont toujours sensibles aux mouvements d'humeur de la population, pour cause électorale bien sûr. Mais les usagers furent très vite divisés : au fond, seuls les habitants de la rive droite sentent l'intérêt et l'utilité du vieux pont et, devant les menaces fiscales, il ne faut pas s'étonner que la pétition déposée chez Mr Labuzan ait recueilli aussi peu de signatures langonnaises. Finalement, la démolition du vieux pont semble fort probable .

L'éternelle querelle entre Langon et St Macaire !

Cependant, il reste quelques enseignements à tirer de l'évènement : on ne peut que noter de prime abord la virulence retenue de Mr Langlois. On ne sait par quelle forfanterie, il a crû devoir ridiculiser ces petits Macariens qui osent élever la voix dans la zone d'attraction de Langon. Et de fait, il est certain que la démolition du vieux pont ne peut qu'accentuer la stagnation commerciale de St Macaire sans gêner notablement le développement langonnais . Pourtant, un regard plus aigu sur le problème permettrait à Mr Langlois de sentir la nécessité d'un équilibre complémentaire des deux rives de la Garonne dans le cadre de l'agglomération Pian-St Maixant-St Macaire d'un côté, St Pierre de Mons-Langon-Toulence de l'autre. Le plan d'urbanisme (et sûrement le POS) prévoit à cet effet deux liaisons supplémentaires, l'une face à St Pierre de Mons, l'autre face à Toulence .

Le fonctionnement défectueux du système !

D'autre part il est regrettable de constater que les usagers se manifestent au dernier moment lorsque leurs intérêts personnels sont atteints. Un esprit collectif mieux développé permettrait d'envisager les problèmes au moment où ils sont encore résolubles. Cet esprit collectif ne peut être créé que si une information suffisante des problèmes est ouverte, de la part de l'administration comme des élus .

Car enfin, il est impensable que l'administration, nos conseillers généraux et maires ne se soient pas posés la question de l'avenir du vieux pont dès qu'a été mise en chantier la construction du nouveau. Mais, comme tout gestionnaire du système actuel le sait, il est inutile de parler d'un problème trop tôt lorsque le seul laisser-faire permettra de le résoudre d'une manière définitive. Depuis 1953, l'Administration n'a pas payé pour le vieux pont, les élus ne se sont intéressés à la question qu'en 1973 : pendant ce temps, le pont était "foutu".

Dès lors, on peut regretter que nos élus, parfaitement conscients de cet

le pont
détruit en
1905.

état de faits, croient devoir prendre à coeur des causes qu'ils savent perdues d'avance pour ne pas connaître la désaffection de leurs électeurs.

Il en est qui, comme Mr Langlois, offre à ses lecteurs le pain et les jeux du cirque, comme au temps du Pont du Gard. Le pain, puisque le Conseil Municipal de Langon a avancé la seule solution réaliste, permettant d'éviter l'accroissement des impôts locaux. Les jeux du cirque, puisque pour désamorcer le pétard macarien, il joue du verbe et bave d'ironie démagogique.

C'est à ce moment que l'on peut se prendre à regretter que trop de jeunes de la région partent à la ville ou dans le Nord de la France lorsqu'ils ont décroché leurs diplômes de "très grand format". Ils pourraient renouveler, à droite comme à gauche, la classe politique régionale empreinte d'un anachronisme "à la Sourbet" dans certains cas heureusement isolés.

J. M. BILLA

Sommaire:

- Chronique: "L'AFFAIRE DU PONT DE LANGON" p. ①
J.m.b.
- Conte: "J'AI TROUVÉ UNE PIERRE" p. ⑥
g. david.
- Information: "LE MOUVEMENT POUR LA SAUVEGARDE
ET LA RÉNOVATION DE S^tMACAIRE" p. ⑦
- Archives: "LE 14 JUILLET 1905" p. ⑨
- Enquête: "DE SÉCULAIRES RIVAUX: Langon
et S^tMacaire" J.m.b. p. ⑩
- Musique: "UNE VIEILLE INSTITUTION MACARIENNE"
J.m. Labrousse p. ⑫
- Actualité: "L'OCCITANIA? ma, QU'ES AQUO?" (2)
J. baudet p. ⑬
- Opinions: "REGARD EN ARRIÈRE" p. ⑮
g. david.
- Inauguration: "LE RELAIS DE ROBES HENRI IX"
h. giraud. p. ⑯
- Document: "QUELQUES CHIFFRES" p. ⑰
- Nouveau: "15 BÉNÉVOLES EN PLUS AU PRIEURÉ" p. ⑱
- Bilan: "LES RÉSULTATS COMPLETS DES ÉLECTIONS
PRÉSIDENTIELLES dans le canton et la
région" J.m.b. p. ⑳

GONTE : "J'ai trouvé une pierre."

Quand je vois une pierre légèrement façonnée, je sens ma curiosité attirée immédiatement, car si elle ne peut parler, elle doit vous dire quelque chose sinon fuyez-la, foutez le camp, ou essayez de réfléchir, ça coûte rien.

Sa forme, si peu ébauchée soit-elle, représente déjà un gros effort; l'homme qui l'a façonnée l'a faite avec un peu de lui même. Si d'aventure elle est plus élaborée, plus ébauchée qu'elle permette de la situer dans le temps, vous devez y voir, sinon y sentir, la peine des hommes, leur honneur. Car tout est là : l'homme, c'est d'abord le geste. Du geste à l'outil, l'outil entraîne la pensée. L'homme, c'est cela, c'est toute sa supériorité. Vous me direz : c'est une trilogie. Oui, savez-vous l'importance du nombre trois ? Savez-vous que toute croyance part ou arrive à une trilogie ? Vous y êtes : la main, l'outil, la pensée. Appelez-le comme vous voudrez, je m'en fous, mais vous êtes dans la symbolique de toute croyance, de toute religion.

La main, outil précaire, a saisi un os, une pierre : c'est l'outil. L'outil sur la matière, l'effort produit, le ahanement, voilà la parole. La parole qui accompagne l'effort de la main sur l'outil, la recherche d'un outil meilleur, la main qui dirige cet outil. Cet ensemble, c'est l'embryon de la pensée. Simplifions : disons que le geste a été la première communication; vous avez déjà un message, essayons de le comprendre.

Nous avons appris de l'histoire ce que l'on nous enseigne, c'est très bien. Qu'avons-nous à foutre des chefs Gaulois ou Romains, des Capétiens ou autres jean-foutres, l'histoire, la vraie, c'est l'anonyme, celle de tous les jours, du travail, du progrès dans le travail, c'est le résultat pour s'assurer contre la famine, la maladie, la mort même; la possibilité de liberté. Et cette histoire, cette pierre étrangère à notre histoire a tout de même la sienne; elle a aussi son message.

Qui que tu sois, toi qui de tes mains habiles ou non m'a transmis bien involontairement ce que tu ressentais confusément, inconsciemment, j'essaie de te comprendre, j'imagine tes joies (rares), tes peines (nombreuses), ta vie, ta pauvre vie, précaire, soumise, assujettie, croyante peut-être; mais tu regardais plus loin. Qui pourra suivre le cheminement de ta pensée ? Savais-tu ce que c'était que penser ? Qu'importe ! Je ne suis que parce que tu as été.

Tu as apporté ta pierre, c'est vrai, à l'édifice que nous habitons aujourd'hui. Notre monde est l'aboutissement de tant de générations que le vertige nous prend rien qu'à l'évoquer.

Allons-nous le laisser gaspiller ?

G. DAVID

INFORMATION: "Le Mouvement pour la sauvegarde et la rénovation de St Macaire"

"Les membres actifs de la Société Histoire et Tourisme à Saint Macaire, réunis en Assemblée Générale le vendredi 26 avril 1974, ont décidé de modifier le titre, les statuts et le siège de leur association, en vertu de l'article VII des statuts.

Les buts de l'association, toujours régie par la loi du 1er juillet 1901, seront de favoriser la sauvegarde des témoignages du passé de Saint Macaire et ainsi, par leur mise en valeur, de susciter la rénovation du cadre de vie de ses habitants. En conséquence, la Société Histoire et Tourisme à Saint Macaire devient le Mouvement pour la Sauvegarde et la Rénovation de Saint Macaire."

Tel est le préambule des nouveaux statuts de l'association qui tente de s'occuper des "vieilles pierres" à St Macaire. Ce titre, d'aucuns le trouveront long ou impersonnel : nous l'avons choisi parce qu'il situe exactement le domaine de notre action aux yeux des Macariens, comme à ceux des étrangers à la commune .

Pourquoi sauvegarde et rénovation ?

En effet, dans notre optique, la sauvegarde du vieux St Macaire ne peut se justifier que par la rénovation du cadre de vie des Macariens qu'elle est susceptible d'entraîner .

La venue nombreuse de touristes participe indirectement de cette rénovation, mais tant que n'existe pas une véritable infrastructure d'accueil, les devises laissées par les touristes demeurent faibles. Dans l'immédiat, le seul terme envisageable, et déjà en partie concrétisé de la sauvegarde de St Macaire, se répartit sur trois pôles : reprise en mains des maisons abandonnées par des étrangers à la commune, restauration soignée des façades des habitations par leurs propriétaires macariens, action judicieuse dans le domaine public par la réfection des Monuments et des équipements publics (tels que l'éclairage).

Cette tendance actuelle doit d'autant plus être favorisée qu'un développement prioritaire du tourisme présente de réels dangers, déjà vérifiés en d'autres endroits. Outre une possible défiguration du site par la multiplication des boutiques à souvenirs, le tourisme excessif pourrait entraîner une spéculation immobilière qui aurait tôt fait de déposséder les Macariens de leur propre cité. Devenir la proie des consommateurs bordelais de résidences secondaires enrichirait certes les finances communales, mais c'en serait fini du bénéfice individuel que peuvent ti-

rer les Macariens du simple fait de vivre dans un cadre aussi enviable que le vieux St Macaire (lorsqu'il est remis en état, ajouterons-nous pour les esprits chagrins).

Comment associer le passé et le présent ?

Dans cette voie, l'article I des statuts stipule que : "Le mouvement pour la Sauvegarde et la Rénovation de Saint Macaire se propose de présenter le visage médiéval de St Macaire expression de la culture gasconne, et d'associer les Macariens à cette entreprise puisqu'elle se doit d'engendrer l'adaptation aux besoins contemporains de ce cadre issu du passé."

Eviter que la sauvegarde de St Macaire ne devienne l'affaire exclusive de Bordelais éclairés, c'est expliquer aux Macariens que sauvegarde et rénovation ne sont pas incompatibles, mais complémentaires. En d'autres termes, restaurer une maison du Moyen Age ne veut pas dire vivre comme au Moyen Age ! Il n'est pas interdit d'ouvrir un portail de garage (sinon sur une façade complètement conservée et qui serait ainsi défigurée). Mais pour maintenir le visage médiéval de St Macaire, il faut savoir harmoniser ce portail avec le cadre environnant. Pour ce faire, il est souvent utile de consulter les spécialistes du bâtiment.

Les vieilles maisons conservent des inconvénients tels que la faiblesse de l'isolation thermique, mais il serait dommage de dédaigner pour cette raison un ensemble cohérent, beaucoup plus agréable que les auras pavillonnaires que l'on rencontre à la périphérie de toutes nos villes .

Action concrète ou utopique ?

Concrètement, nous comptons donc agir de la manière exposée dans l'article II des statuts :

- concours vigilant à l'action menée par la municipalité en faveur de l'entretien et de la restauration des monuments publics de Saint Macaire .
- information locale par une saine application de l'arrêté de protection pris le 22 avril 1965 par le Ministre des Affaires Culturelles auprès de l'administration compétente, des élus et des propriétaires concernés.
- animation de la vie locale, dans un esprit de coopération avec les autres sociétés macariennes .
- participation aux initiatives prises au niveau régional sur les plans touristique et culturel, et examen critique des décisions administratives engageant l'avenir du patrimoine de Saint Macaire .
- organisation de l'accueil des visiteurs, en étroite liaison avec le Syndicat d'Initiative cantonal. " Tous ces points résument les activités que chaque Macarien sait déjà inhérentes à notre association.

Et le prieuré ?

En ce qui concerne le Prieuré, l'article III précise que :

"Le Mouvement pour la Sauvegarde et la Rénovation de St Macaire anime, en association avec le Foyer de Jeunes et d'Education Populaire, le chantier de restau-

ration du Prieuré St Sauveur. Le Mouvement reçoit les fonds destinés au chantier, fonds que gèrent en complète autonomie les jeunes bénévoles participant à l'opération. Le rôle du Mouvement se limite alors à la vérification de cette gestion!"

Il est en outre prévu de demander au Conseil Municipal, lorsque très prochainement le Prieuré sera devenu propriété communale, de fixer le siège de notre association à ce même prieuré.

Par ailleurs, l'article XV des statuts ajoute que "en cas de dissolution, les avoirs du Mouvement seront dévolus à la Commune de St Macaire, à la seule fin d'entretien du Prieuré St Sauveur!"

Si vous avez lu du début à la fin cet article, vous savez tout concernant le "Mouvement pour la Sauvegarde et la Rénovation de Saint Macaire".

Si vous désirez un exemplaire complet des statuts, écrivez à :

B.P. 5 - 33490 ST MACAIRE

*****J.M. BILLA

ARCHIVES: "Le 14 juillet 1905 à St Macaire"

Nous avons relevé dans les registres de la Mairie le programme du 14 juillet du début du siècle .

Le Maire de Saint Macaire, vu la loi du 6 juillet 1880 qui fixe au 14 juillet le jour de la fête nationale, arrête :

Article 1er : le 13 juillet à la chute du jour et le 16 au lever du soleil, des salves d'artillerie et les cloches de l'église annonceront la fête .

Article 2 : à 8h, distribution de pain et de vin aux indigents.

Article 3 : à 9h30, course aux barriques .

Article 4 : à 10h30, course de bicyclettes; 30 Fr de prix seront distribués.

Article 5 : à 5 heures, bal gratuit sur les promenades .

Article 6 : à 9 heures, retraite aux flambeaux .

Article 7 : à 9h $\frac{1}{2}$, grand bal de nuit et illumination générale .

Fait en Mairie de Saint Macaire, le 10 Juillet 1905

Signé : Francis GIRESSÉ

ENQUÊTE : "De séculaires rivaux : Langon et St Macaire"(2)

La rivalité ancestrale entre "Lengon" et "Semmachari" a donc laissé ses premières traces écrites dès 1331 dans un long procès où chacun des deux partis réclamait à son avantage le droit de justice sur des alluvions déposés en Garonne.

Or, si l'on croit le conseiller général "d'en face", les eaux du fleuve savent encore alimenter la vieille querelle puisque le pont qui l'enjambe depuis 1905 donne prétexte à des vilainetés macariennes à l'encontre des langonnais. Que le Docteur Langlois soit rassuré, la suprématie actuelle de Langon sur St Macaire ne peut être remise en cause mais, ne serait-ce que pour information, il est utile de savoir qu'au Moyen Age, le rapport était inversé.

En effet, si de telles disputes se sont greffées sur la possession d'un vulgaire banc de vase, c'est aussi parce que les Langonnais tentaient de contester la prééminence macarienne. Sous la querelle juridique inscrite dans la rivalité franco-anglaise se cachait la lutte d'influence pour le commerce fluvial du vin qui atteignait précisément son apogée à l'époque du procès. Face aux impératifs de ce commerce, "Semmachari" bénéficiait d'une série d'avantages sur "Lengon" qui vont être analysés un à un et qui ont fait la richesse du patrimoine architectural de notre cité.

Les avantages naturels :

Semmachari disposait en premier lieu d'un port mieux adapté aux nécessités de la batellerie de l'époque.

Le long du trajet de la Garonne en Bordelais (c'est-à-dire dans la zone où se fait sentir la marée), deux types de sites furent retenus pour établir les ports. Comme Bordeaux ou Langoiran, "Lengon" choisit un estey, en l'occurrence l'embouchure du Brion. Les embarcations pouvaient ainsi s'écarter du courant qui venait se heurter aux murs de la ville, avant d'orienter le cours de la Garonne vers le Nord-Ouest. Dès le Moyen Age, l'estey s'avéra exigü et les gabarres durent s'ancrer dans le courant face à la ville, ce qui rendait malaisé le transbordement du frêt.

Par contre, Semmachari, comme Rions ou La Réole, utilisa une anse sise au pied du rocher qu'elle occupait, à la sortie du Faubourg du Thuron. Préservé ainsi du courant, le port de "Semmachari" échappait en outre au désagréable vent d'Ouest, auquel le rocher formait écran. Les gabarres pouvaient ainsi séjourner en toute quiétude, durant le transbordement du frêt.

Il faut noter cependant que ces mêmes avantages devaient se retourner contre Semmachari car, trop éloigné du courant, le port finit par s'envaser, et les jurats durent le transférer, au milieu du XVII^e siècle, à l'opposé de la ville, au pied du Faubourg Rendesse.

Lengon, port de Bazas :

La vocation commerçante de Semmachari permit, lors de l'apogée du trafic fluvial du vin, d'inclure dans l'enceinte murale les deux faubourgs précédemment cités. Eux-mêmes s'étaient d'ailleurs constitués à la faveur de cette heureuse conjoncture : le Faubourg du Thuron liait le port à la place du marché par une série de boutiques de commerçants et d'artisans, tandis que le Faubourg Rendesse rassemblait les demeures des négociants enrichis, à proximité du couvent des Cordeliers.

Cette croissance urbaine, Semmachari la devait aussi aux treize paroisses de sa jurade qui écoulaient leurs produits par son port : St Maixant, Aubiac (Verdelais) Ste Croix du Mont, Semens, St Germain, St Martial, St Laurent du Bois et du Plan, Ste Foy la Longue, St André, St Pierre d'Aurillac, Pian et une partie de St Pierre de Langon (devenue St Pierre de Mons).

Lengon, à l'opposé, ne contrôlait qu'un territoire exigü, limité aux deux paroisses urbaines de Notre Dame et de St Gervais et aux deux paroisses rurales de Notre Dame de Toulence et "St Pey de Lengon". Le bourg de Lengon, formé par la réunion de deux agglomérations développées l'une autour du Prieuré Notre Dame (cinéma Florida)

l'autre autour du château (témoin la rue Ronde) ne connut au Moyen Age aucune extension comparable à celle de Semmachari.

L'exigüité du territoire de "Lengon" s'expliquait par la proximité de la métropole épiscopale de Bazas. Devenue pendant l'époque gallo-romaine et le haut Moyen Age l'une des plus riches cités de l'Aquitaine, Bazas ne pouvait plus bénéficier comme par le passé de sa position sur l'axe routier Bordeaux-Toulouse, au moment où la Garonne redevenait la première voie de communication régionale. En effet, si la voie terrestre se détournait de la Garonne à Cérons pour tendre vers Auch par Bazas, la voie fluviale demeurait désespérément éloignée. Le point le plus proche coïncidait précisément avec Langon, et Bazas sut conserver sa mainmise sur "Lengon" pour jouir d'un solide débouché sur la Garonne. (Alingo n'était autre à l'origine que la villa du célèbre Bazadais Paulin de Nôle). Ainsi, au port de "Lengon" proprement dit s'adjoignait, au pied de l'Eglise St Gervais, le port de Bazas.

Cependant, la prospérité de Bazas et de Lengon fut limitée par d'autres contingences que les contingences topographiques. Ce furent les privilèges bordelais qui donnèrent à Semmachari son opulence.

Bazas, Langon et La Réole reléguées dans le "haut pays" !

Les Jurats Bordelais avaient en effet obtenu de leur suzerain anglais le contrôle du commerce du vin en Garonne dans les limites de l'archidiocèse. Ils avaient ainsi pris les mesures nécessaires pour réduire la concurrence des vins du Tarn et du Lot, fort appréciés outre-Manche. Pour ce faire, une discrimination avait été instaurée entre vins bordelais et vins du haut-pays.

Les vins bordelais, on s'en doute, étaient issus de l'archevêché de Bordeaux; le haut-pays, c'était tout le reste, et en particulier l'évêché de Bazas. "Lengon" dépendait de l'évêché de Bazas et Semmachari de l'archevêché de Bordeaux.

La limite des deux circonscriptions ecclésiastiques scindait les jurades des deux cités en deux parties : coïncidant d'abord avec la limite des paroisses Notre Dame de Toulenné et St Gervais de Lengon, elle suivait la Garonne pour se diriger ensuite vers la Dordogne entre les paroisses St Sauveur de Semmachari et Notre Dame de Pian.

Ce simple découpage suffit à lui seul pour expliquer la différence de destin entre Lengon et Semmachari durant le Moyen Age. Dès lors, l'on comprend mieux pourquoi les Langonnais tenaient tant à récupérer les alluvions sis dans l'archevêché de Bordeaux. Ils auraient pu prétendre à la possibilité d'écouler leurs vins selon les mêmes dispositions que les Macariens. L'on comprendra peut-être mieux également la rancune des Pianais rattachés à St Macaire et l'attachement des Toulennais à leur autonomie.

Le blocage des vins :

La discrimination entre Bordelais et Haut-Pays atteignit son paroxysme à cette époque clé du début du XIV^e siècle. D'abord frappés d'une simple surtaxe, les négociants du Haut-Pays durent ensuite amener à Bordeaux pour chaque barrique de vin deux barriques de grains (l'approvisionnement en grain était vital pour Bordeaux). Sous Edouard III, un blocage pur et simple fut institué d'abord jusqu'à la St Martin (11 novembre), puis jusqu'à Noël. Il ne faut pas oublier que les procédés de conservation du vin n'étaient pas connus et que par conséquent, la récolte se vendait dès la vendange achevée. Bloquer les vins du Haut-Pays jusqu'à Noël signifiait donc éliminer toute concurrence sur le marché.

Très tôt, Langonnais et Bazadais tentèrent de tourner le blocage en écoulant leurs vins par Toulenné, dépendant de l'archevêché de Bordeaux. Mais les Bordelais avaient imposé aux vins de Bazas, Lengon, La Réole et Marmande des barriques de plus petite contenance (5 barriques du Haut-Pays = 4 barriques bordelaises). De plus, le droit de marquage avait permis de noter avant la mise en place du blocage, la capacité de production de chaque paroisse, dont Toulenné. Pour frauder, Langonnais et Bazadais devaient dans un premier temps transvaser le vin dans des "bordelaises", puis calmer leurs ardeurs pour ne pas amener Toulenné à une surproduction qui n'aurait pas manqué d'attirer l'attention des agents du fisc.

Il va sans dire que toute la rivalité entre "Lengon" et "Semmachari" fut centrée sur l'existence de fraudes à Toulenné jusqu'au moment où le Conseil d'Etat en 1612 exemptèrent du blocage les Langonnais (le Haut-Pays ne bénéficia de cette mesure que sous Louis XVI).

Le blocage des vins fit de "Semmachari" la véritable porte du Bordelais sur la Garonne durant tout le Moyen Age et au-delà. Il suscite le développement d'une importante caste de négociants qui bâtit l'important patrimoine architectural de Semmachari, si ce n'est l'église et le prieuré. Les deux campagnes de construction de ces maisons coïncident avec les deux moments de l'apogée du commerce du vin en Garonne : à la charnière du XIII^e et du XIV^e siècle au moment de l'institution du blocage par Edouard III d'Angleterre et à la charnière du XV^e et XVI^e siècle, après la restitution par Louis XI des privilèges supprimés par Charles VII de France, conquérant du Bordelais. Si le blocage des vins détermina le visage de Semmachari, il précisa aussi la physionomie de sa jurade ou de son canton. Les paroisses qui étaient situées dans l'évêché de Bazas sont aujourd'hui beaucoup moins denses en surface agricole utile consacrée à la vigne que celles qui dépendaient de l'archevêché de Bordeaux.

J.M. B I L L A

MUSIQUE : "Une vieille institution macarienne".

Tous les macariens la connaissent ou, du moins, en ont entendu parler. Il s'agit bien sûr de la chorale. Du temps où il existait une vie locale active, elle était bien vivante, sous la direction de Mr Coussirat. A sa mort tout s'est figé. Aujourd'hui, elle retrouve un nouveau souffle, sous la baguette de Mr Desmoulins.

Le but premier de la chorale, c'est bien sûr d'aider à la prière. Mais il y a aussi les effets secondaires, non négligeables : elle permet aux choristes de se retrouver, de s'apprécier et, dans la bonne humeur, de chanter à plein cœur des auteurs plus ou moins connus comme Delibes, Dubois, Dumont Campra, Viadana, Praetorius, Mozart, Haendel, Michel Richard de La Lande, sans oublier de célèbres anonymes du XVI^e siècle et notre compositeur macarien Parenteau. N'est-ce pas merveilleux de travailler en chantant ? Bien sûr, parfois il faut faire un effort pour venir à la répétition : le froid, la fatigue une bonne émission à la télévision.... Mais tous font cet effort régulièrement et, grâce à cela, la chorale peut travailler sérieusement, ou plus exactement faire du travail sérieux, car sérieux et sévérité ne règnent pas en maîtres à la tribune.

Cette année, la chorale a déjà effectué deux sorties : une première à l'abbaye du Rivet, ce qui a été l'occasion d'aller fêter la Sainte Cécile autour d'une table, après la messe. Une deuxième a amené, en car, la chorale à Nontron. Ce voyage a soudé, si besoin était, encore plus les choristes, ce qui fait de la chorale une grande famille, qui a même un aspect international puisque l'un de ses membres est américain. Cette grande famille, c'est ce qu'elle a toujours souhaité être.

Mais, au cours de ces déplacements, on a pu apprécier la chance de St Macaire d'avoir une église magnifique, et des grandes orgues...

Il serait dommage de ne pas tirer profit de ces deux éléments appréciables ; la chorale essaie de les utiliser au mieux et invite toutes les macariennes et tous les macariens qui le désireraient à l'y aider.

Avec un peu de bonne volonté, on arrive à des résultats parfois inespérés.

Jean-Michel LABROUSSE

ACTUALITÉ : "Occitania? ma, qu'es aquo?" (2)

Après le partage de l'Occitanie par les barons du Nord, les structures territoriales sont démantelées et les dynasties locales sont vouées à la disparition. C'est la première phase de la colonisation.

Le pouvoir central ne tarde pas à mettre en place ses tribunaux et installe aux postes importants de l'administration des hommes du Nord qui n'entendent rien à l'Occitan et imposent le français. Petit à petit, les consulats perdront leurs caractères démocratiques, les consuls seront nommés ou prorogés par ordre du roi. L'Occitanie n'échappe pas à la règle selon laquelle la langue du vainqueur devient celle du vaincu; l'Université de Toulouse, créée en 1229, ne sera qu'une "succursale parisienne" qui prônera l'usage du français.

L'occupation française menée en Occitanie à la fois sur le plan militaire, administratif, culturel et économique provoque, dans divers milieux, une résistance tantôt ouverte, tantôt sous-jacente, mais toujours présente. Résistance que l'Histoire officielle a bien pris soin de minimiser et de dénaturer.

La répression impitoyable du pouvoir central face à ces tentatives de rébellion entretient en Occitanie une résistance active qui prendra à certains moments un caractère de guerre de sécession et de résistance nationale (répression des Protestants, vaudois, etc...)

La résistance occitane:

C'est une longue série de révoltes, tantôt rurales dirigées contre le pouvoir central (royaliste, impérial ou républicain) et s'élevant contre la suppression des libertés communales ou individuelles.

La révolte des "Tuchins" (ancêtres de nos maquisards) inaugure une longue et sanglante série. Cette révolte embrase le Cantal, le Languedoc et l'Armagnac à la fin du XIV^e siècle. A la même époque, des révoltes urbaines éclatent à Montpellier (1379), Alès, Narbonne et Béziers (1381).

Au XVI^e siècle, des révoltes antidécimales et antiseigneuriales éclatent du Rhône à l'Atlantique. En 1548, l'insurrection contre les greniers à sel, partie de Saintonge, s'étend dans le Bordelais où elle prend un caractère politique et devient la "Commune de Guienne". Les insurgés se rallient aux cris de : "Guienne! Guienne!" auxquels les hommes du roi opposent "France! France!". Le peuple de Bordeaux massacre le représentant royal; aussi la répression confiée au Connétable de Montmorency est-elle impitoyable. Cent vingt accusés périssent dans les supplices, et la "Grosse Cloche" du beffroi, symbole des libertés locales, est enlevée.

En 1560, dans tout le pays entre la Loire et les Pyrénées souffle un vent d'émeute, de séparatisme, tant religieux que politique. L'Occitanie dans son ensemble embrase la Réforme. Une fois de plus, les Occitants prennent fait et cause pour

la liberté de pensée et d'expression quelles que soient leurs fonctions ou la religion qu'ils pratiquent. Les Vaudois établis depuis plusieurs siècles en Provence et en Dauphiné embrassent la cause réformée. Le Béarn, avec Jeanne d'Albret, devient une forteresse protestante. La St Barthélémy provoque de violents remous en Occitanie, la résistance s'y organise avec résolution car l'Eglise et l'Etat se liguent contre ces nouveaux "Hérétiques". Contre eux, l'armée royale pratiquera la politique de la "terre brûlée" comme au plus beau temps de la croisade "anti-cathares".

L'agitation populaire née du mécontentement fiscal entraîne le mouvement "Crocquant" de 1594, véritable apogée de la révolte paysane en Occitanie. Ce mouvement part en 1592 du petit village marchois de Crocq qui prend les armes, suivis par le Périgord, le Quercy et l'Agenais, où se tient la grande assemblée de Montpazier (1594), et le Velay (1595). Ils sont bientôt plusieurs dizaines de milliers de "Crocquants" avec pour mot d'ordre "Liberté!" et pour objectif la lutte contre la noblesse, les agents du fisc et la répression du brigandage. Le mouvement se dissipe en 1596, mais se rallume en 1637 sous la conduite de Buffarot, tailleur à Capdrot, bourg voisin de Montpazier. Et bientôt, huit mille paysans se répandent dans le pays pillant tous les châteaux. En Périgord, Jean Grélety avec ses paysans tient en échec les troupes royales dans les bois de Vergts, de 1637 à 1641. En 1643, les paysans du Rouerge partent de Villefranche, occupent le château de Nazac. Grélety compose avec l'ennemi et devient gouverneur de la forteresse de Verceil, tandis que Buffarot meurt, roué sur la place de Montpazier.

En Occitanie, la Fronde n'est rien de moins qu'une poussée révolutionnaire. Bordeaux proclame sa république, "l'Ormée", qui tire son nom de la place plantée d'ormeaux où se réunissent les Frondeurs. Ceux-ci se composent essentiellement d'avocats et de représentants de la moyenne bourgeoisie, avec à leur tête le procureur Dureteste. Un siècle et demi avant la déclaration des Droits de l'Homme, cette république Bordelaise réclame l'abolition de la vénalité des charges et l'élargissement du droit de vote. En 1649, les milices ormistes levées par le Parlement de Bordeaux s'emparent du Château Trompette, "Bastille" bordelaise, symbole du pouvoir central. Bordeaux ne retombera aux mains du pouvoir royal qu'en 1653 et Dureteste, le Chef de "l'Ormée" paiera très cher son soulèvement contre le gouverneur d'Epernon et le pouvoir royal.

La fin du XVII^e siècle en Occitanie verra une cascade d'événements dramatiques, tels que la révolte de Marseille (1660) pour la défense de ses antiques libertés; la révolte contre la gabelle en Gascogne (1663) menée par le Landais Bernard Audijos qui tiendra en échec les gens du roi pendant douze ans. Soulèvements successifs en Auvergne et en Languedoc (1665) avec également la révolte de la ville d'Aubenas. (1670)

A S U I V R E

Dans notre prochain numéro, la suite de la "Résistance Occitane" où nous aborderons la période du 18^e siècle à nos jours .

OPINIONS: "Regard en arrière."

Quand j'entends prononcer le mot *folklore*, je ne peux cacher une certaine irritation, et une profonde méfiance.

Le *folklore* est peut-être ce que l'on vend au touriste; il est profondément étranger à ce qu'il veut être : c'est-à-dire le reflet de l'âme de nos ancêtres. Nous devons conserver amoureusement ce qui vient du passé, mais nous lui devons par contre le respect; nous devons nous dire que bien des choses ont changé, en bien comme en mal, et qu'au fond, la vie n'était pas si idyllique que l'on veut le dire.

Par contre, faire revivre uniquement dans les cadres qui nous restent les moments de ces périodes anciennes, la joie simple mais profonde, la joie populaire qui cotoyait, ne l'oublions jamais, l'horrible des piloris, des marquages, des exécutions et des châtiments corporels.

(Cette expression populaire, à la fois paysanne et bourgeoise (habitants des bourgs), reflets de la vie de tous les jours, très liée d'ailleurs aux saisons, aux travaux dont elle faisait partie intégrante, but qui faisait passer les souffrances endurées avant leur explosion, condensait en quelque sorte la somme des efforts accomplis et une aspiration non déguisée vers une société meilleure. Elle était encore, ne l'oublions pas, le repos durement acquis. Elle était enfin une expression de lutte : son caractère critique, les ridicules évoqués, parfois ses tendances moralisatrices étaient une revanche voilée mais manifeste contre les puissants, leurs séides, leurs traîtres, leurs bourreaux.

Tout ceci ne peut se reproduire, tout ceci reste l'apanage de ceux qui faisaient abstraction du milieu ambiant. Que les hommes d'aujourd'hui veuillent bien se souvenir qui ils sont, seulement les descendants de leurs ancêtres qui ne furent ni meilleurs, ni pires, mais qui peut-être connaissaient leur mesure.

Ces âges ne furent pas certes des périodes heureuses; ces âges, néanmoins par leur continuité, par leur patience, par leur révolte, par leur foi en l'avenir, par leur amour envers leur descendance, ont jours après jours, années après années, siècles après siècles, lutté, œuvré, pensé à notre monde dans un monde d'oppression, brutal, inique. Par un effort surhumain auprès duquel nos réalisations sont dérisoires, ils ont élevé, et à quel prix, ces remparts, ces églises, sculpté ces images, en un mot écrit en gigantesques lettres de pierre leur foi.

Quelle leçon !

Combien paraît dérisoire le *folklore* que l'on veut nous vendre à la minute, sensations comprises !

Combien paraissent ridicules les gens qui vous distribue de l'AUTREFOIS comme des prospectus de publicité.

G. David.

INAUGURATION: "Le Relais de Postes Henri IV"

Août 1958 : par un bel après-midi de dimanche ensoleillé, ma femme et moi arrivons, par hasard, sur la place du Mercadiou, entourée d'arcades et de hautes maisons des ^{XIV^e}, ^{XV^e}, ^{XVI^e}, paraissant abandonnées et en ruines.

Sur cette place partagée par l'ombre et la lumière, le silence. Pas un chat ! si, un chat noir, affolé, qui s'enfuit. Monsieur Vincent va-t'il apparaître, portant en terre un pestiféré ? En fait de Monsieur Vincent, nous voyons au fond d'une cour pavée un monsieur qui somnole sur une chaise. Il se nomme Lanneluc, devenu par la suite notre ami Gaston et mort depuis. Très aimablement, il répond à toutes nos questions. Il nous dit que cette vieille demeure en ruines s'appelle le Relais de la Poste Henri IV. La tour et la partie sur la place appartiennent à une vieille dame Giresse; l'autre, sur la cour, à Mademoiselle Marthe Martin, retraitée des Postes. Il nous propose une visite de ces merveilleuses ruines. Par un escalier à vis très large et bien conservé nous parvenons jusque sur les toits en passant sur la seule dalle restante, car tout le haut s'est effondré. Dans les salles qui n'ont plus de planchers ni de plafonds, ni poutres ni chevrons, restent de belles cheminées accrochées aux murs et suspendues dans le vide. Ces ruines ne connaissent qu'un peu de vie lorsque les torrents d'eau, les jours d'orage, dévalent l'escalier, emportant tuiles et pierres, et que les oiseaux de nuit, effrayés, poussent de longs cris.

Madame Giresse mourut dans le courant de l'été 59 et, en septembre de la même année, nous passons un acte d'achat avec ses héritiers devant Maître Allien qui nous félicitait d'acheter la plus belle maison de St Macaire pour la restaurer, d'autant que l'autorisation de sa démolition avait été donnée le 11-2-53 par l'architecte des Bâtiments de France, à condition que restent intactes les arcades, classées "Monument historique".

En Août 1963, les travaux de restauration commencent sous la conduite de Mr Duru, architecte des Bâtiments de France, avec le concours de la Maison Cazenave de Libourne.

A partir de ce moment, devenu propriétaire à Saint Macaire, je suis amoureux de cette extraordinaire cité médiévale. Je lui donne tout mon cœur et beaucoup de mon argent et de mon temps. La Société Histoire et Tourisme est créée. Avec deux gamins "Don Quichotte et Sancho", je nettoie ruelles et senelles. Monsieur Querrien, en personne, vient faire inscrire la ville sur l'inventaire des sites pittoresques (Paris, 22 avril 1965). Des articles paraissent dans la presse régionale et parisienne, des émissions ont lieu à la radio et à la télévision; une plaquette est éditée sur l'histoire de Saint Macaire. Monsieur Olivier Guichard, Délégué à l'Aménagement du Territoire auprès du Premier Ministre vient visiter la ville où il déjeune à la suite de mon invitation. Après avoir reçu l'autorisation de Monsieur le Curé Doyen, ma femme et moi vont tous les dimanches pour mettre à jour le ravissant cloître du Prieuré, ce Prieuré que plus tard, "les gamins" cités plus haut, devenus jeunes gens, restaureront d'une façon magistrale, ayant créé une association de jeunes compétents et dévoués qui mériteraient de diriger les destinées de leur vieille cité.

En 1963, une offre est faite à Monsieur Marette, Ministre de P & T pour installer dans le Relais de poste Henri **IV** une succursale du Musée Postal National. Il refuse par lettre du 8 avril 1963.

En avril 1966, les travaux, interrompus quelques temps, reprennent sous la direction de Monsieur Gaston, architecte des Bâtiments de France, Conservateur du château de Chambord et de monsieur Laffon, architecte.

En 1970-1971, par nos propres moyens, nous organisons un petit musée de la Poste et des souvenirs de Henri de Navarre. De nombreux visiteurs nous font l'amitié de venir.

En 1972-1973, fermeture du musée par suite de maladie. Mais, ayant fait la connaissance de Monsieur Dupouy, Conservateur du Musée National Postal, je suis mis en rapport avec Monsieur Faou, président de l'Association pour l'Histoire des Postes et Télécommunications. Je m'engage à lui louer pour dix années et pour la forte somme de un franc symbolique, le Relais Postal d'Aquitaine. L'acte est signé le 4 mai 1973. C'est cette même année que le Relais Henri **IV** est classé Monument Historique le 21 décembre 1973, et que^{se} décide Mademoiselle Marthe Martin qui, mal conseillée, avait toujours refusé de me vendre son immeuble, lézardé et menaçant de s'effondrer à tout instant. Son neveu, compréhensif et charmant nous vend l'immeuble, est l'acte est passé à Langon, chez Maître Allien, au printemps 1973.

Les travaux de restauration commencent en Décembre de la même année, toujours avec les mêmes architectes, mais cette fois-ci avec le concours des artisans du pays, que je tiens à remercier publiquement pour leur travail de haute qualité et la rapidité de l'exécution : le 25 juin 1973, tout était terminé. Voilà les noms de ces remarquables artistes encore plus qu'artisans :

- * Le maçon Thomas et son fils;
- * Le charpentier Cazeau et ses fils ;
- * Le menuisier Falissard et son fils;
- * L'électricien René Lanneluc;
- * Le Maître Verrier Jacques Dupuy;
- * Le Maître Feronnier Naura;
- * Le peintre Douillet.

Grâce au concours de tous, pourra avoir lieu le 28 juin à 17 heures, l'ouverture du Musée Postal d'Aquitaine sous la présidence de Monsieur le Préfet, entouré de personnalités des Postes, de la Commune et de quelques invités.

L'inauguration officielle aura lieu en 1975. Ce musée sera le deuxième en France, après celui de Riquewhir, en Alsace.

M. Giraud

21 - 6 - 1974

DOCUMENT: "Quelques chaffres."

Faisant suite à l'étude de l'origine des noms de nos familles, et avant d'aborder celui des anciens noms de rues, nous nous pencherons sur les "chaffres", grâce à Mme Hélène DESPORT, née Beaupied.

Nous avons déjà écrit en quoi les "chaffres", parfois transmis héréditairement sont le souvenir de la liberté de choix des noms individuels, pratiquée dans toute l'aire occitane durant le Moyen Age.

les "chaffres" français:

Beaucoup de "chaffres" sont récents et appartiennent par conséquent au français. Ainsi "Les Canard" pour Marie, Cécile et Joseph DENEY, peut-être en souvenir de la fameuse affaire du rattachement du Bas-Pian. Ainsi "PERRIN DE MARENGO" pour Duperreih, oncle de Mme Bord, "SALSIFIS" pour Justine, mère de Fernand Barbe ou "PAPILLON" pour Oscar Servan.

On trouve aussi des surnoms amalgamant français et patois, tels "CHERIE DU PRUC pour une lavandière, et "LUCIE DU CURROT" pour la grand-mère de Claude Marquille. Les trois soeurs Grave portaient les surnoms de "LA FINNOU", "LA VALSEAU" et "LA POLOGNE"

les "chaffres" gascons:

Puis il y a la série des "chaffres" gascons: "Lou CANDELEY" pour Pomirol, père de Mme Chevalier; "Lou BOURROT" pour Duprat, grand-père d'Yvette Héry; "MAOU CAGAT" pour le père de Monsieur Peynon; "Lou POURET" pour Lucien Thèze.

Certains sont en rapport étroit avec la fonction de la personne désignée: "PEBRET" le sacristain; "Lou TAOUPEY" pour Lacoste, le tueur de taupes; "Lou TRUILHEY" pour celui qui se tient au pressoir.

D'autres ont des significations énigmatiques, mais ont connu la célébrité: "TOUTETE" (Mr Larrieu), "TEMPICO" (Mr Despujols, le marinier), "MAGNA" (Mr Bouey), "CISEAU" (Mr Balaus), "CAQUE" (Poncet le tonnelier), "LE COUAN" (Mr Feautieu), "MARC DE LA HEE" (M. Teynié, négociant en vins) et enfin "CAGUE A LA POTIEU" (Grand-Père Legès)

les noms de famille gasconisés:

Sont également considérés comme chaffres la traduction gasconne de noms de famille. La liste est évidemment très longue, souvent basée sur une prononciation véritablement gasconne du nom, ou l'adjonction de suffixes diminutifs, réflexe courant en Gascogne.

Boriac ou Baylac deviennent ainsi Boriacotte et Baylacotte, Béchade et Chapelle Béchadotte et Chapelotte. Plus originalement BALLANS se mue en BALLANÇOT, GAUBERT en GOBERDILLE, THOMAS en THOUMAZOT, CASTAING en CASTAGNOTTE, DUMAS en DUMSILLE. TEYNIÈSE prononce TEYNIÈRE, DENEY DENEYRE, et MONTET MONTETE. Curieusement, Cosse se traduit en Cocilia.

Il est évident que l'orthographe des "chaffres" est fluctuante, qu'il en existe beaucoup d'autres et que chacun d'eux peut s'expliquer. Pour ce faire, nous attendons vos informations et vos conseils.

NOUVEAU: "15 bénévoles de plus au prieuré."

Depuis plusieurs années déjà, l'équipe du Prieuré avait envisagée d'accueillir des jeunes de l'extérieur. Cette année, ce sera une réalité du 6 au 27 juillet inclus soit trois semaines. Cette opération recèle un double intérêt: faire profiter d'autres jeunes de l'expérience acquise en sept ans de chantier au Prieuré, renouveler l'atmosphère d'une équipe déjà vieille qui a envie de sortir d'elle-même.

le recrutement des jeunes:

Pour un tel travail d'organisation, l'équipe du Prieuré s'est assurée le patronnage de l'Union Rempart qui, à Paris, regroupe les Associations faisant fonctionner des chantiers estivaux.

Les jeunes recrutés sont âgés de plus de 18 ans et doivent payer 15 francs par jour pour l'hébergement, la nourriture et les loisirs. Autrement dit, non contents de travailler bénévolement, ces jeunes vont assumer la charge financière de leur entretien. C'est le principe de tous les chantiers de jeunes de ce type.

les problèmes d'organisation:

Il va sans dire que l'organisation de l'accueil de ces 15 jeunes, encadrés par 5 responsables, pose quelques problèmes. De nombreux concours ont cependant permis de les résoudre.

Pour l'hébergement d'abord, les choses ont été facilitées par Mr P. BOUARD qui prête à titre gracieux son terrain de camping et les sanitaires attenants à l'équipe du Prieuré pour la durée du mois de Juillet. D'autre part, la 41^e Division Militaire de l'armée de terre a accepté de prêter, à titre onéreux, les tentes et le matériel de couchage.

En ce qui concerne la nourriture, Mr le Directeur de l'Hospice a accepté avec l'avis favorable de Monsieur le Maire de faire préparer les repas dans son établissement moyennant une redevance minime. Les repas seront ensuite transportés au camping grâce aux marmites norvégiennes du C.E.S. de Langon.

Sur le plan des assurances, la nécessité de posséder l'autorisation écrite du propriétaire d'effectuer des travaux au Prieuré a posé quelques tracasseries à Mr le Maire et son Conseil Municipal. Il leur a fallu activer la mise au point du contrat de vente du Prieuré par de maintes démarches.

Et puis, il y a encore à remercier Mr l'Archiprêtre Pierrot pour le téléphone, la vaisselle, etc..., le Comité des Fêtes pour la subvention accordée, l'ASM pour le prêt des tables, et enfin les artisans locaux, Mr Pierre FALISSARD, Robert et Jean THOMAS, Bernard CAPDEVILLE que l'équipe du Prieuré trouve toujours lorsqu'elle a besoin de leurs services.

Les soirées d'animation : le 26 juillet.

La venue de ces 15 jeunes a donc agité quelques Macariens, mais elle concerne tous les Macariens avec les veillées prévues qui seront ouvertes à tous.

Vous serez ou aurez été informés des détails par voie d'affiche et de presse.

Mais notez surtout la soirée du 26 Juillet avec le Groupe Occitan "Le Perlimpimpin Fòlc" qui tente d'actualiser les thèmes de la musique occitane traditionnelle . Un rendez-vous où ne manqueront pas les brochettes traditionnelles.

Enfin, les Macariens seront ou auront été invités à recevoir chez eux l'un ou l'une des jeunes le dimanche 21 juillet, contact qui permettra à ces "étrangers" de mieux connaître les 'gens du coin'.

Il faut espérer que tout se passe pour le mieux et que l'expérience pourra être renouvelée l'an prochain.

J.M. BILLA

au prieuré,

* vendredi 26 juillet à 21 heures,

"le perlimpimpin fòlc" groupe de
musique gasconne

* vendredi 9 août à 21 heures

* samedi 10 août à 21 heures
(sous réserve)

"une journée comme les autres"

film de Michel Vidal et de l'équipe du
prieuré, tourné avec les Macariens

Bilan: "les résultats complets des élections dans le canton et dans la région."

Nous avons choisi d'étudier les résultats des dernières élections présidentielles de mai 1974, sur le plan cantonal par commune et sur le plan de la région Sud-Est de la Gironde par cantons, chef-lieux de canton ou communes.

Deux tableaux et neuf cartes donnent des résultats à l'état brut, et leur traduction dans le visage politique du canton et de la région:

TABLEAU 1 : résultats par chefs-lieux de canton de la région (participation et voix de gauche)

CARTE 1 : participation 2^o tour dans la région par cantons. CARTE 2 : voix de Mitterrand au premier tour dans la région par canton. CARTE 3 : résultats comparés de Mitterrand et de Giscard d'Estaing au 2^o tour dans la région, et par commune.

CARTE 4 : voix de Chaban Delmas au 1^{er} tour dans le canton et par commune.

CARTE 5 : idem pour Giscard. CARTE 6 : idem pour Mitterrand. CARTE 7 : participation 2^o tour dans le canton. CARTE 8 : voix de Mitterrand au 2^o tour. CARTE 9 : progression Mitterrand entre les deux tours. TABLEAU II : résultats complets par commune du canton.

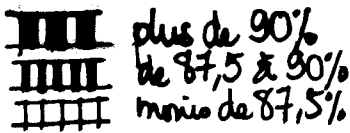
T.I Résultats par chefs lieux des cantons de la région SE de la Gironde

	Participation 1 ^{er} tour	Participation 2 ^o tour	Progression	Giscard 1 ^{er} tour	Mitterrand 2 ^o tour	Progression	
AUROS	88,80	88,80	0	44,00	48,39	+7,60	
BAZAS	86,38	87,75	+1,37	37,81	45,03	+7,22	
CADILLAC	89,31	91,06	+1,75	46,01	54,65	+8,64	
CAPTIEUX	94,85	98,20	+3,35	57,53	65,23	+7,60	
GRIGNOLS	89,50	91,34	+1,84	56,27	61,83	+5,56	
LANGON	85,89	87,83	+1,94	46,21	55,21	+9,0	
MONSIEUR	82,46	86,98	+4,52	50,31	57,68	+6,54	
PELLEGRUE	85,19	87,31	+2,12	56,03	69,37	+13,34	
PODENSAC	85,83	87,54	+1,71	49,23	56,49	+7,26	
LA RÉOLE	81,70	85,31	+4,61	44,63	53,45	+8,82	
SAUVETERRE	88,86	85,81	+2,05	48,73	55,27	+6,54	
SIMACOURE	88,35	85,30	+2,05	46,03	57,52	+11,49	
SYMPHORIEN	82,61	86,40	+3,91	61,63	66,88	+5,26	
TARCON	85,00	88,08	+3,08	45,42	54,32	+8,90	
VILLANDRY	82,26	82,54	+1,28	46,07	54,81	+8,74	

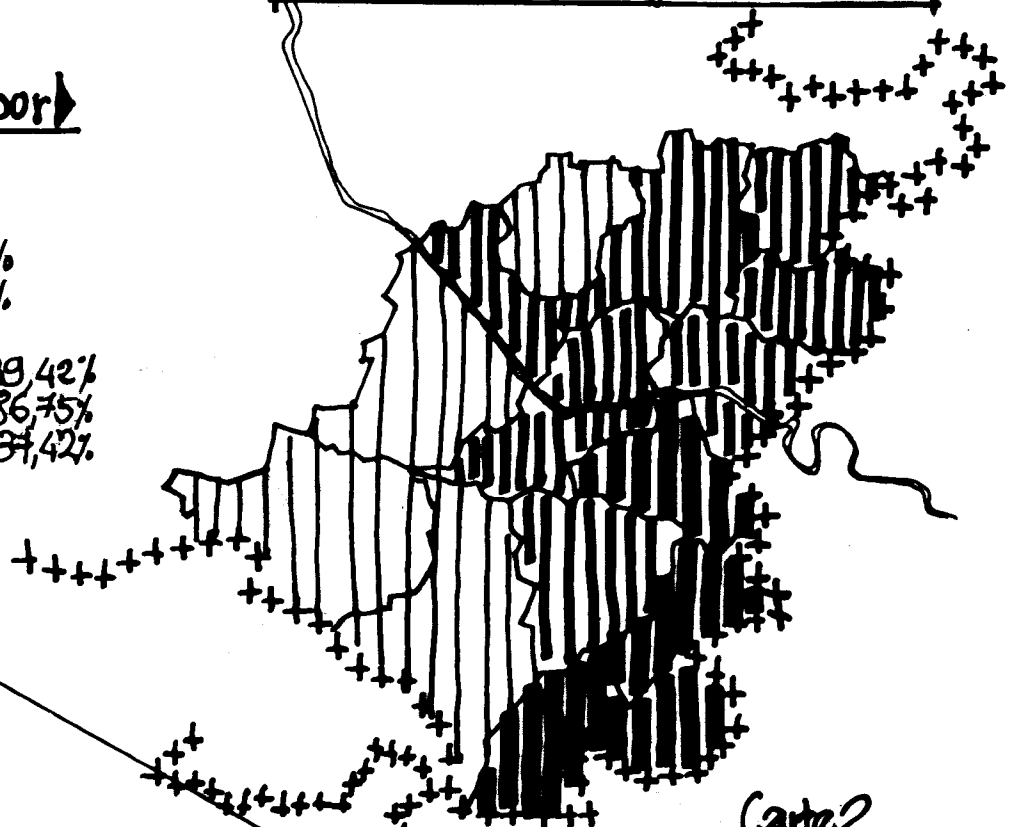
Carte 1

Participation 2^e tour

(par cantons)



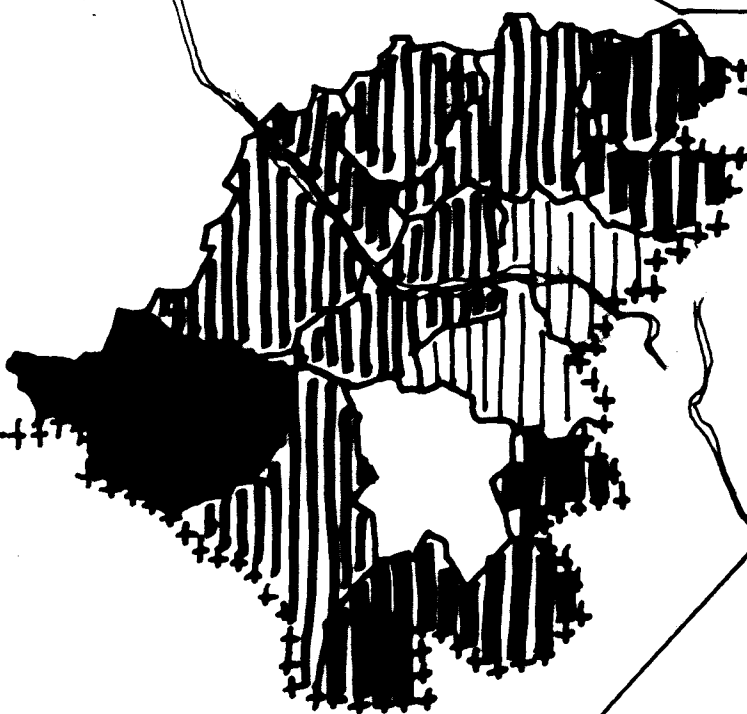
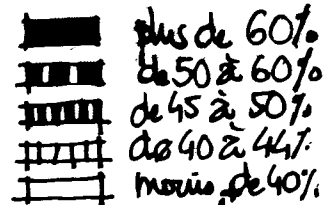
Arrondissement Langon : 89,42%
 Gironde : 86,75%
 Moyenne nationale : 87,42%



Carte 2

Mitterrand (1^{er} tour)

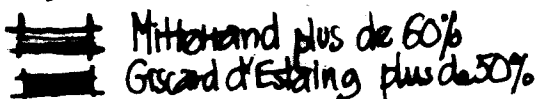
(par cantons)



Carte 3

Résultats 2^e tour

(par communes)



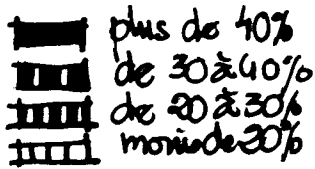
Moyenne : Giscard 41,39% Mitterrand : 58,61%

Canton de St Macaire:

23

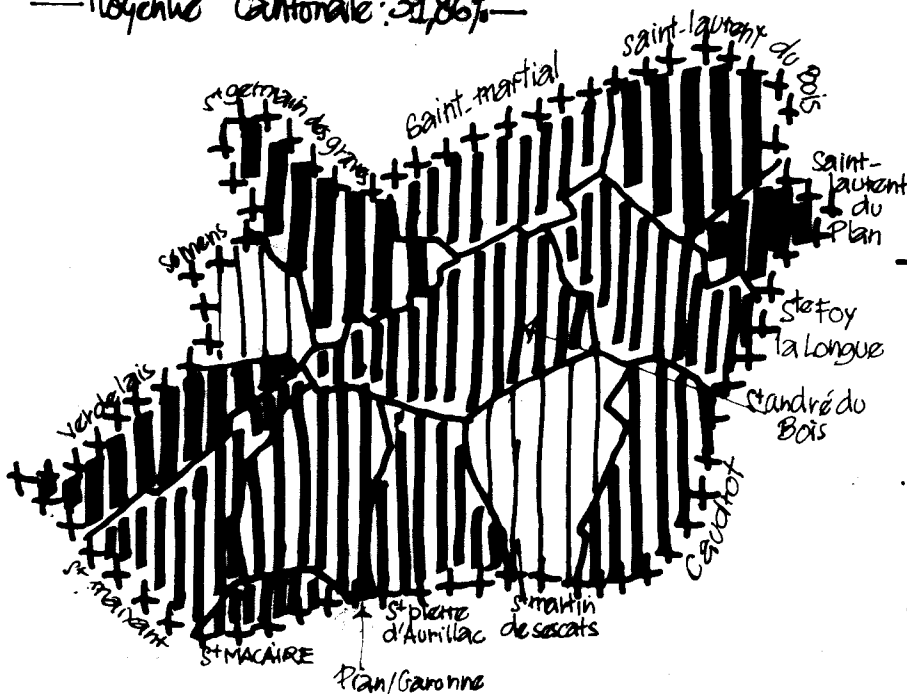
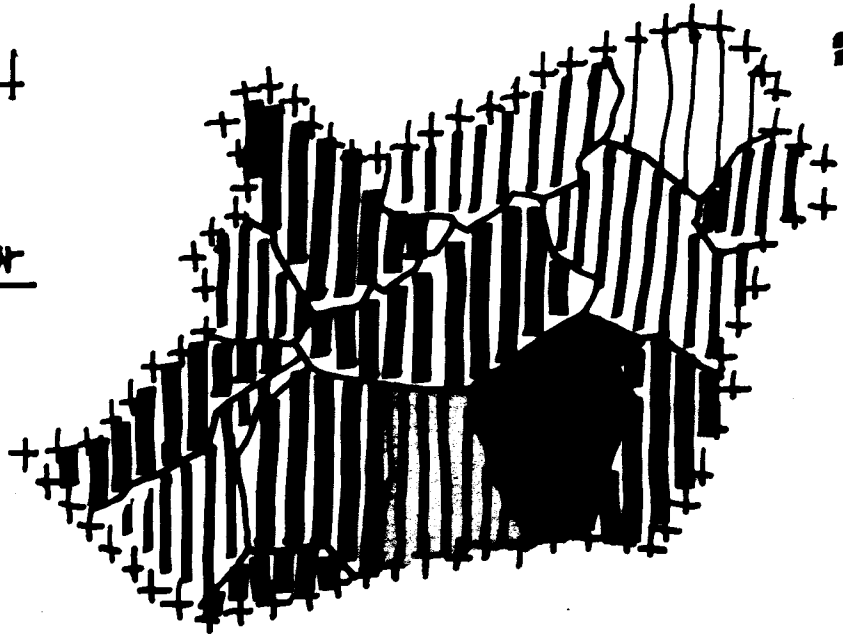
Carte 4

Chaban-Delmas 1^{er} tour



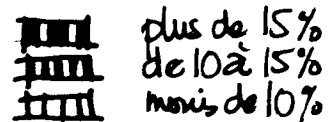
Moyenne Gironde: 36%
Moyenne Aquitaine: 28,90%
Moyenne Nationale: 14,76%

— Moyenne Cantonale: 31,86% —



Carte 5

Giscard d'Estaing 1^{er} tour

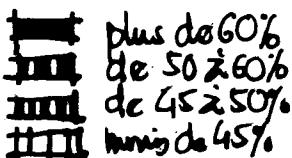


Moyenne Gironde: 14,5%
Moyenne Aquitaine: 19,64%
Moyenne Nationale: 32,76%

— Moyenne Cantonale: 12,74% —

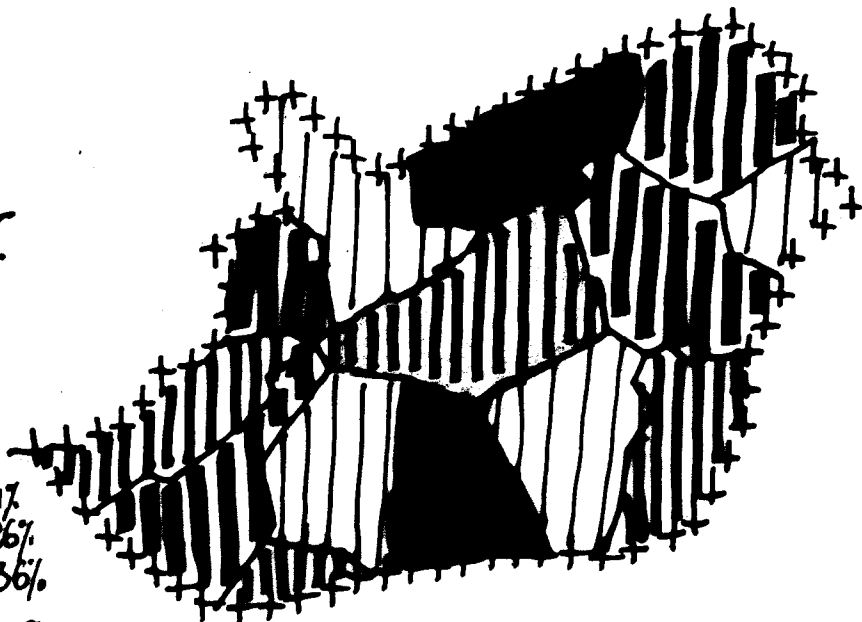
Carte 6

Mitterrand 1^{er} tour

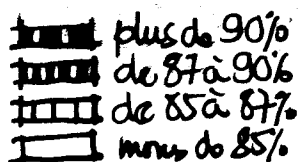


Moyenne Gironde: 42,4%
Moyenne Aquitaine: 39,26%
Moyenne Nationale: 43,36%

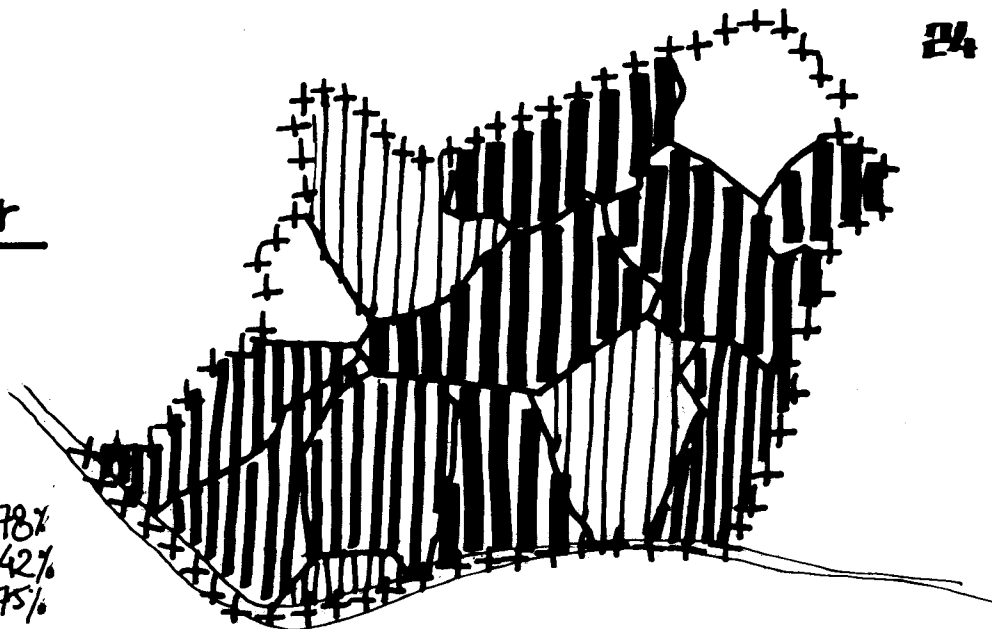
— Moyenne Cantonale: 50,25% —



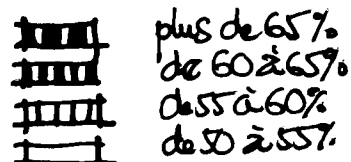
Carte 7

Participation 2^e tour

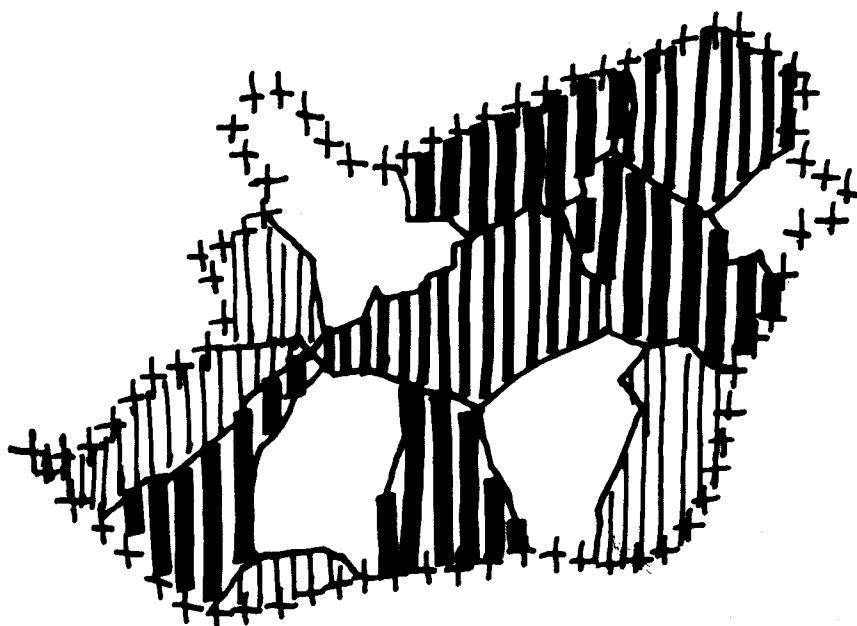
Moyenne cantonale: 88,78%
 Moyenne nationale: 87,42%
 Moyenne Grande: 86,75%



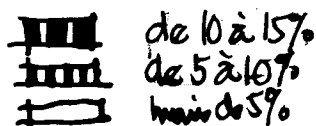
Carte 8

Mittlerland 2^e tour

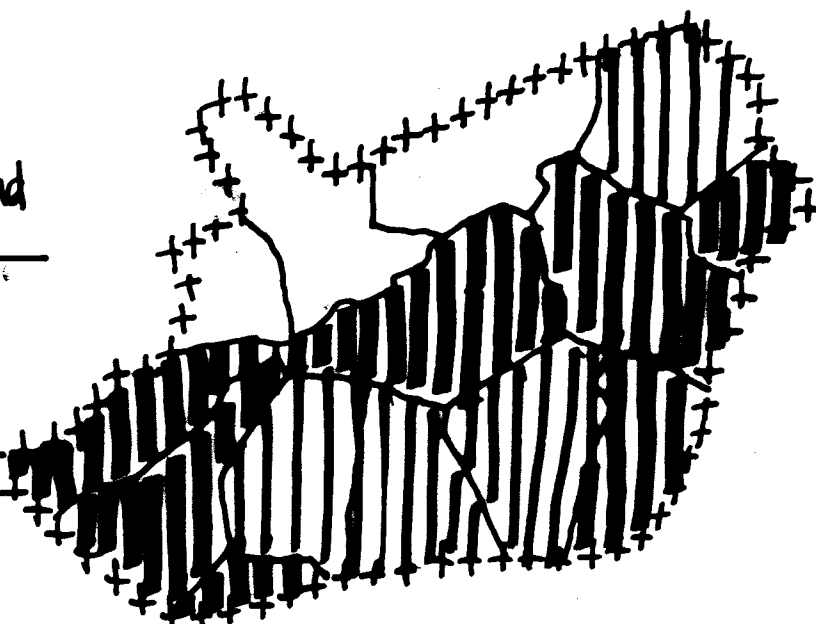
Moyenne cantonale: 59,57%
 Moyenne nationale: 49,30%
 Moyenne Grande: 54,60%



Carte 9

Progrression Mittlerland
entre les 2^e tours

Moyenne cantonale: 13,42%
 Moyenne nationale: 6,06%
 Moyenne Grande: 12,20%



T.II. RÉSULTATS COMPLETS DU CANTON DE S'NACAIRES

Préfecture	CHACHAN DELMAS	DUMONT	GISCARD FESTANG	HÉRAUD	KRIVINE	LAGUILLE	LE PEN	MITTEBAND	MÜLLER	RENOUVIN	ROYER	SEBAG	NADOUTS (ensemble)	10 ^{ème} GAUCHE (ensemble)	2 ^{ème} MITTEBAND
Caudrot	85,46	39,14	0	10,65	0	0,20	1,86	0,81	45,49	0,4	1,43	0	52,43	47,55	55,48
Planys/Catronne	84,68	38,51	0,45	14,02	0,45	0	1,80	0	42,08	0,45	0,90	0	55,18	44,33	51,55
Semons	79,03	21,43	1,02	7,04	0	0	4,00	1,02	51,02	6,12	7,04	1,02	42,65	57,02	56,90
S'Audrie du Bois	87,50	31,02	0,81	13,91	0	0,81	2,04	1,63	48,98	0,40	0,40	0	46,26	52,64	62,35
S'ty la longue	98,93	23,65	1,07	12,00	0	1,07	4,30	4,30	52,68	0	0	0	40,85	59,12	65,51
S'Gemeindes	88,98	31,66	0	18,39	0	0	4,16	2,50	40,83	0,83	0,83	0	54,15	44,99	52,17
S'Laurent du Bois	77,45	19,54	0	17,39	0	0	5,26	0	54,88	0	3,00	0	39,83	60,14	64,74
S'Laurent du Plan	92,59	28,00	4,00	18,00	0	0	4,00	2,00	49,00	0	4,00	0	52,00	48,00	54,71
S'NACAIRES	83,35	34,91	0,72	11,94	0	0,30	2,88	0,72	46,03	0,30	2,26	0,10	50,13	49,93	57,52
S'Nauvaint	98,90	26,60	1,07	12,36	0	0,53	1,96	0,53	52,41	1,07	1,43	0	41,99	55,97	66,43
S'Natal	92,14	23,25	0	11,62	0	0	0	0,54	66,57	0	0,18	0,18	35,59	65,51	65,57
S'tard de Escats	82,65	44,74	0	7,51	0	0,37	3,00	0,37	41,36	0	1,12	0	53,76	44,73	50,93
S'tard d'Auilac	94,19	21,85	0,58	11,99	0,16	0,43	1,30	1,39	61,41	0	1,01	0	36,44	63,72	66,71
Vendais	84,27	32,23	1,41	15,15	0	0,40	3,42	0,40	44,96	0	1,41	0,20	49,19	50,19	55,71
Canton	87,21	31,86	0,71	12,74	0,04	0,35	2,68	0,96	50,35	0,42	1,68	0,09	47,66	53,93	59,57
Grande	84,09	36,00	1,09	14,50	0,04	0,30	2,00	0,84	42,41	0,41	1,99	0,15	47,78	45,40	54,59
France	84,53	14,75	1,11	32,76	0,06	0,31	1,96	0,63	43,35	0,58	2,67	0,14	51,40	46,70	49,30

Nous limiterons les commentaires de ces documents à de simples observations.

TABEAU
n°1 Une très forte participation est à noter à Captieux (98% au 2° tour), Grignols et Cadillac, cependant que La Réole connaît la plus forte progression de participation entre les deux tours. Mr Mitterrand amasse un pourcentage très élevé de voix à St Symphorien, Captieux et Grignols, fiefs traditionnels de la Gauche. A Monségur et Pellegrue, le même phénomène se produit, prenant des allures de record à Pellegrue, avec une progression de 13% entre les deux tours, pour atteindre 70% des suffrages exprimés. Saint Macaire se situe également parmi les tenants de la Gauche puisqu'elle donne 57% de ses suffrages à Mr Mitterrand. Seuls Auros et Bazas accordent la majorité absolue à Mr Giscard d'Estaing.

CARTE
N° 1 Cette carte met en évidence une participation plus élevée au fur et à mesure que s'approchent les limites orientales du département. Une nette progression se révèle entre les deux rives de la Garonne : au Nord, l'Entre-Deux-Mers présente une homogénéité aux alentours de 88% (sauf le canton de Targon); au Sud, les cantons de Captieux, Grignols et Auros s'opposent aux cantons de Villandraut, St Symphorien et Podensac à faible participation.

CARTE
N°2 Au 1er tour s'amorcent sur les voix de Mr Mitterrand les tendances globales du 2° tour. Le canton de St Symphorien vote massivement à gauche, suivi de près par ceux de Captieux, Grignols, Monségur et Pellegrue qui donnent tous la majorité absolue à Mr Mitterrand dès le 1er tour. Ce sont en gros les zones les plus touchées par l'exode rural. Les cantons de La Réole, Auros et surtout Bazas se présentent comme une enclave de la Droite dans une région qui dans l'ensemble, vote plus pour Mr Mitterrand que l'ensemble de la Gironde et du pays.

CARTE
n°3 L'implantation au 2° tour des voix de Mr Mitterrand et de Mr Giscard d'Estaing par commune donne une image plus précise de la physionomie politique de la région.

Il est aisé de constater au premier abord que la Gauche et la Droite s'équilibrent dans les zones les plus proches de Bordeaux, tandis que dans le Bazadais voisinent des communes donnant plus de 60% des voix à Mitterrand et des communes donnant la majorité absolue à Giscard d'Estaing.

Au Nord de la Garonne, une seule enclave favorable à Giscard d'Estaing se remarque près de Targon, si l'on passe sous silence quelques exemples isolés. Subsiste donc au Sud de la Garonne le phénomène curieux de la longue bande qui partant du Sauternais, aboutit à Auros en passant par Bazas qui, favorable à Mr Giscard d'Estaing, coexiste avec de véritables fiefs de la Gauche.

CARTE
n°4 Mr Chaban Delmas réalise son meilleur score à St Martin de Sescats où 44% des voix se portent sur son nom au 1er tour, et son plus faible à St Laurent du Bois avec moins de 20%.

CARTE
n°5 Mr Giscard d'Estaing réussit à recueillir plus de 15% de voix dans les communes viticoles de Verdélais et de St Germain des Graves d'une part, St Laurent du Bois et du Plan d'autre part. Semens et St Martin de Sescats le boudent en ne lui donnant que 7% des voix (autant que Mr Royer à Semens).

CARTE
n°6 St Martial offre à Mr Mitterrand un pourcentage de voix record -65,51%-, suivi de près par St Pierre d'Aurillac -61,41%-. St Maixant, Semens, Ste Foy la Longue et St Laurent du Bois lui donnent aussi la majorité absolue. Seuls Pian/Garonne, St Germain des Graves et St Martin de Sescats le boudent à moins de 45% des voix.

CARTE
n°7 Au 2° tour, les plus fortes participations s'enregistrent dans les "côtes", à St André, St Martial, Ste Foy la Longue et St Laurent du Plan, mais aussi St Pierre d'Aurillac. Semens et St Laurent du Bois détiennent la lanterne.

CARTE
n°8 L'implantation des voix de Gauche du 1er tour se confirment au 2° tour : St Maixant et Ste Foy la Longue viennent rejoindre St Martial et St Pierre

dans les plus ardents supporteurs de Mr Mitterrand. Pian, St Germain des Graves et surtout St Martin de Sescats (50,1%) ne donnent que de justesse la majorité absolue à la Gauche.

CARTE n°9 Mr Mitterrand gagne partout des voix entre les deux tours bien sûr, mais notamment à Verdélais, St Laurent du Plan et Caudrot, tiéde~~a~~ partisans de la Gauche.

TABLEAU n°II : les résultats détaillés par commune du canton précisent les données déjà esquissées par les six précédentes cartes.

Notons les pourcentages relativement élevés de Mr Royer à Semens et St Laurent du Plan, de Mlle Laguillier à St Laurent du Bois, Ste Foy la Longue, St Germain des Graves et St Laurent du Plan.

En conclusion, nous ne ferons qu'espérer que ce long exposé de chiffres et documents vous aura intéressé.

J.M. B I L L A

"Saint-Macaire" ou "Semmachari"
notes et informations sur la vie locale,
déclaré au procureur de la République
près le Tribunal d'Instance de Bordeaux
le 25/7/1972.

Comité de Publication : le bureau du
"Mouvement pour la Sauvegarde et la Renovation
de Saint-Macaire"

Gérant du journal : le président, J.M. Billa, étudiant

Commentaires, Articles et suggestions à envoyer à
"Journal Semmachari" B.P. 5 33490 St Macaire.

Veuillez excuser le retard du n°5 mais nous faisons bénévolement ce travail.
Merci de votre compréhension — La rédaction.

Sommaire du numéro 5:

- * CHRONIQUE : "L'affaire du pont de Langon" JMB.
- * CONTE : "J'ai trouvé une pierre" Guy David.
- * INFORMATION : "Le Mouvement pour le sauvegarde et la rénovation de Saint-Macaire"
- * ARCHIVES : "Le 14 juillet 1905"
- * ENQUÊTE : "De séculaires rivaux: Langon et S^t Macaire" (2)
- * CULTURE : "Une vieille institution macaraine" M. Labrousse
- * ACTUALITÉ : "L'Occitania, ma, qu'es aques?" (2) J. Baudet.
- * OPINIONS : "Regard en arrière" par G. David.
- * INAUGURATION : "Le Relais de Notre Henri IV" par H. Giraud.
- * DOCUMENT : "Quelques chiffres"
- * NOUVEAU : "Pénélades ou plus au premier"
- * BILAN : "Les résultats complets des élections départementales dans le canton et le rayon"

"Saint-Macaire" ou "Seumachan", note et informations sur la vie locale, déclaré au procureur de la République près le Tribunal d'Instance de Bordeaux le 25/7/1972.

Comité de publication: le bureau du Mouvement pour le sauvegarde et la rénovation de S^t Macaire.

Gérant du journal: J.M. ALLA, étudiant.

Adresse du journal: "Seumachan" B.P. 5 - 33490 - S^t MACAIRE.

Veuillez excuser le retard du n° 5 mais nous finis de travail beaucoup plus vite que prévu.

La Rédaction —